

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'aviation civile

Centre d'exploitation, de développement
et d'études du réseau d'information de gestion

**Décision n° 160 du 2 mars 2011 portant délégation de signature d'ordonnateur secondaire
du budget annexe contrôle et exploitation aériens**

NOR : DEVA1107314S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le chef du centre d'exploitation, de développement et d'études du réseau d'information de gestion,

Vu la loi n° 90-1168 du 29 décembre 1990 portant loi de finances pour 1991, notamment son article 125 ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique, notamment ses articles 64 et 226 ;

Vu le décret n° 91-55 du 15 janvier 1991 portant organisation financière et comptable du budget annexe de la navigation aérienne ;

Vu le décret n° 2008-680 du 9 juillet 2008 modifié fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, notamment son article 6 ;

Vu l'arrêté du 3 mars 2005 portant création du centre d'exploitation, de développement et d'études du réseau d'information de gestion ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, notamment ses articles 6 et 6-2-4 ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2008 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget annexe contrôle et exploitation aériens ;

Vu la décision du 28 février 2011 portant nomination de M. Jean-Pierre DESBENOIT, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chargé de la sous-direction des systèmes d'information et de la modernisation, en qualité de chef du centre d'exploitation, de développement et d'études du réseau d'information de gestion, par intérim à compter du 1^{er} mars 2011,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à :

M. Yves SAGNIER, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, adjoint au chef du centre d'exploitation, de développement et d'études du réseau d'information de gestion.

Mme Annick CADET, attachée principale d'administration de l'aviation civile, chef du département administratif du centre d'exploitation, de développement et d'études du réseau d'information de gestion,

à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens.

Article 2

La décision n° 13/CEDRE du 8 janvier 2009 portant délégation de signature d'ordonnateur secondaire du budget annexe contrôle et exploitation aériens est abrogée.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 2 mars 2011.

*Le chef du centre d'exploitation,
de développement et d'études
du réseau d'information de gestion,*

J.-P. DESBENOIT